



MAPS

Méthodologie d'évaluation des systèmes de
passation des marchés

Orientation : Profil des évaluateurs MAPS

2021



INTRODUCTION

Le cadre MAPS peut être appliqué pour évaluer le système de passation des marchés de n'importe quel pays. Afin de garantir que les évaluations fournissent des conclusions et des recommandations fiables susceptibles d'informer les décideurs, la méthodologie établit un processus d'assurance qualité complet. Dans ce document, le Secrétariat MAPS et un groupe consultatif technique d'évaluation, formé par des experts internationaux en passation des marchés du réseau MAPS, fournissent des commentaires tout au long du processus d'évaluation, de la note conceptuelle au rapport final.

La sélection des évaluateurs, et en particulier de l'évaluateur principal, est l'un des aspects clés pour garantir que l'évaluation répond à toutes les exigences et étapes du cadre MAPS, et est effectuée de manière professionnelle, impartiale et objective.

BUT

Le but de ce document est de fournir une indication du profil requis pour les évaluateurs qui effectueront des évaluations en utilisant la méthodologie MAPS. Ce profil doit être compris comme les exigences minimales suggérées en matière d'expérience professionnelle, de qualifications et de compétences. Il ne remplace aucun examen supplémentaire effectué par les autorités nationales et/ou les institutions chefs de file, mais devrait plutôt compléter ces efforts.

I. Qui devrait faire partie de l'équipe d'évaluation ?

En règle générale, une évaluation MAPS est effectuée par une équipe d'évaluateurs. Ceux-ci peuvent être embauchés à l'extérieur en tant que consultants ou faire partie du personnel des institutions chefs de file. Pour augmenter la probabilité d'impartialité et d'indépendance, il est conseillé que la participation du personnel des autorités nationales se limite à la fourniture d'informations et, par conséquent, que le personnel des autorités nationales ne procède pas lui-même aux évaluations complètes.

Le nombre d'heures nécessaires à l'évaluateur pour terminer une évaluation varie en fonction de la complexité de la tâche à accomplir. Cette complexité est déterminée par la portée de l'évaluation (administration centrale, administrations infranationales, entreprises publiques, etc.) ; les parties du cadre MAPS qui doivent être appliquées (méthodologie de base et/ou modules supplémentaires) ; et la quantité de documents, de données, d'entrevues et de réponses aux sondages qui seront examinés.

Sur la base de l'historique récent des évaluations MAPS, entre 150 et 200 jours d'évaluation sont généralement nécessaires pour effectuer une évaluation MAPS de base. Selon les besoins, des consultants supplémentaires peuvent être embauchés pour des activités spécifiques telles que la collecte et l'analyse de données, la compilation d'examens et d'analyses législatifs, entre autres tâches.



Dans tous les cas, un évaluateur principal devrait être chargé de rédiger les conclusions, les lacunes et les recommandations ; assurer la liaison avec le comité de pilotage de l'évaluation et l'institution chef de file ou les autorités nationales ; et diriger l'étape de validation. L' évaluateur principal doit être un consultant international chevronné qui peut fournir un point de vue indépendant et expert sur le système de passation des marchés publics.

Habituellement, un ou plusieurs évaluateurs locaux participent également à l'évaluation pour fournir le contexte local, interagir plus facilement avec les parties prenantes locales et collecter et compiler des informations.

II. Quelles qualifications l'évaluateur doit-il posséder ?

Le profil minimum des évaluateurs est le suivant :

- Diplôme universitaire dans les domaines suivants : économie, administration publique, droit, gestion de projet, sciences sociales, administration des affaires, ingénierie ou disciplines similaires.
- Au moins 5 ans d'expérience dans les marchés publics.
- Au moins 2 ans d'expérience en interaction avec une variété de parties prenantes, y compris des hauts fonctionnaires, des organisations de la société civile et des entreprises du secteur privé (de préférence dans le contexte des évaluations MAPS).
- Maîtrise de la langue dans laquelle l'évaluation doit être rédigée et expérience démontrée dans la rédaction de documents de recherche et/ou de politique clairs, concis et fondés sur des preuves.
- Bonne connaissance de la MAPS, ainsi que des concepts, principes et bonnes pratiques internationalement reconnus régissant les marchés publics.
- Une bonne connaissance du pays ou de la région où se situe le pays est un atout, ainsi que de la langue locale du pays.
- Capacité à maintenir l'indépendance et l'impartialité lors de la délivrance de diagnostics et de recommandations, tout en conservant une sensibilité diplomatique.

En plus de ces exigences, les évaluateurs principaux doivent se conformer aux éléments suivants :

- Diplôme universitaire du niveau de la maîtrise ou supérieur dans les domaines suivants : économie, administration publique, droit, gestion de projet, sciences sociales, administration des affaires, ingénierie ou disciplines similaires.
- Au moins 10, et de préférence plus de 15 ans d'expérience dans les marchés publics.
- Au moins 5 ans d'expérience dans le suivi, l'évaluation et l'élaboration de stratégies de réforme des marchés publics et leur mise en œuvre (de préférence dans le cadre des évaluations MAPS).
- Au moins 5 ans d'expérience en interaction avec une variété de parties prenantes, y compris des hauts fonctionnaires, des organisations de la société civile et des entreprises du secteur privé (de préférence dans le contexte des évaluations MAPS).
- Au moins 5 ans d'expérience dans la gestion d'équipes et de projets avec des délais et des livrables clairs.

